



LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dix-neuvième année - N° 5470 - Vendredi 10 - Samedi 11 septembre 2021 - Prix : 10 DA

Depuis le début de la campagne nationale

Plus d'un million de citoyens vaccinés

Hemdani dénonce les vieilles pratiques bureaucratiques des responsables locaux

«Sortez sur le terrain auprès des agriculteurs...»

Joe Biden prend la mesure du danger antivax

Par Mohamed Habili

Avec 177 millions de leurs concitoyens complètement vaccinés, et plus de 200 millions qui ne le sont qu'à moitié, mais une campagne de vaccination qui néanmoins se poursuit, encore qu'elle marque le pas depuis quelque temps, les autorités américaines, le président Joe Biden tout le premier, devraient pouvoir se projeter dès à présent dans un avenir débarrassé de la pandémie. Elles n'auraient pour y être tout à fait qu'à attendre que les mesures prises pour contrecarrer l'expansion du virus produisent tous leurs effets. Ce qui dépendait directement d'elles, la mise en place d'une politique adaptée au problème à résoudre, ayant été accompli, et depuis des mois, en principe elles devraient commencer aujourd'hui à récolter les fruits de leurs efforts. Les contaminations devraient être sur leur déclin, les décès en train de se raréfier, et l'économie se rapprocher chaque jour davantage, quand bien même ce ne serait pas à l'allure souhaitée, de son complet rétablissement. La bonne santé économique, c'est - n'est-ce pas ? - la bonne santé tout court, celle des Américains eux-mêmes. Telle était la perspective, il y a encore quelques semaines. La victoire sur la pandémie semblait à portée de main, les contaminations quotidiennes étant tombées à près de 10 000, le nombre augurant sa fin d'après les experts américains.

Suite en page 3

Des frondeurs occupent le siège du parti, Baâdji saisit la justice

Le FLN replonge dans la crise



Ph/D. R.

Les opposants à l'actuel secrétaire général du Front de libération nationale (FLN) ont occupé, jeudi dernier, le siège national du parti à Hydra (Alger). Des scènes de grande anarchie, voire de violence, ont été constatées, rappelant des épisodes similaires vécus, ces dernières années, par la première force politique du pays. Page 2

Décédé à Paris à l'âge de 74 ans

Le cinéaste Brahim Tsaki n'est plus

Naftal

Installation d'un P-DG par intérim

Des frondeurs occupent le siège du parti, Baâdji saisit la justice

Le FLN replonge dans la crise

■ Les opposants à l'actuel secrétaire général du Front de libération nationale (FLN) ont occupé, jeudi dernier, le siège national du parti à Hydra (Alger). Des scènes de grande anarchie, voire de violence, ont été constatées, rappelant des épisodes similaires vécus, ces dernières années, par la première force politique du pays.

Par Massi Salami

Ainsi, à quelques semaines des élections locales, le FLN renoue avec la crise. Les protestataires réclament le départ de l'actuel SG, Abou El Fadhl Baâdji, auquel ils retiennent plusieurs griefs. Ce dernier tente de se montrer imperturbable et accuse ses détracteurs. Suite à cette démonstration de force, Abou El Fadhl Baâdji, a annoncé avoir déposé trois plaintes contre les personnes responsables du squat du siège du parti. Dans une vidéo enregistrée, dans la soirée d'avant-hier, Baâdji a qualifié ces détracteurs de «résidus de la issaba ayant l'habitude de marchander avec les listes électorales». Il leur a reproché d'avoir payé des baltadjia pour participer à l'occupation du siège national du parti. Comme, il les a invités à se diriger vers la justice pour trancher le conflit qui les oppose. Mais pour ses adversaires, la page Baâdji est déjà tournée. Une commission de coordination a été installée et la destitution de l'actuel SG a été prononcée. Des membres de cette commission, apprend-on de sources médiatiques, ont saisi le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales. Les sénateurs Fouad Sebouta et Ahmed Benai se sont



PH/D. R.

basés dans leur correspondance à la tutelle sur le PV d'un huissier de justice des travaux de la réunion de la commission de coordination, accompagnée de 297 signatures de membres du Comité central. Entre autres décisions prises, le retrait de confiance à Abou El Fadhl Baâdji et sa déchéance de son statut de militant, ainsi que le membre du bureau politique Rachid Assas. De son côté, le SG du FLN a saisi le tribunal administratif, en accusant ses détracteurs d'agression contre le siège national du parti, la destruction de biens s'y trouvant et le paiement de baltadjia pour s'en prendre aux militants. Pour rappel, ce bras de fer dure depuis plusieurs mois et vient de connaître son apogée cette semaine. Les opposants à Baâdji

semblent bien avancés dans leur entreprise de désigner un SG par intérim, auquel elle sera dévolue la tâche de préparer un congrès extraordinaire. L'ancien député de Chief et actuel président du groupe parlementaire du tiers présidentiel au Conseil de la nation, Ahmed Benai est pressenti pour ce poste. Il est notamment reproché à l'actuel SG de l'ex-parti unique le retard dans la tenue du congrès et la non-convocation de réunions du bureau politique. Bien d'autres accusations ont été faites à Baâdji, liées notamment à la gestion et la prise de décision au sein du parti. Lui, s'est toujours défendu en avançant l'argument selon lequel il n'a nullement dépassé les délais fixés pour la tenue du congrès, invoquant des résolu-

tions du parti qui précisent que «la tenue du congrès dépendait des échéances électorales». Autrement, l'agenda politique prime sur le fonctionnement organique du parti. Ainsi, la priorité, dans l'immédiat, pour la direction actuelle du FLN, est la

préparation des prochaines locales et l'élaboration des listes électorales. C'est ce que refusent catégoriquement ses adversaires. Tout compte fait, les prochains jours s'annoncent chauds au sein du vieux parti.

M. S.

Corps de la magistrature Le Président Tebboune procède à un mouvement partiel

LE PRÉSIDENT de la République, Abdelmajid Tebboune, a procédé à un mouvement partiel dans le corps des présidents et procureurs généraux près les cours de justice et des présidents et commissaires d'Etat près les tribunaux administratifs, a indiqué jeudi dernier un communiqué du ministère de la Justice dont voici le texte intégral : «Conformément aux dispositions de l'article 92 de la Constitution et des dispositions de l'article 49 de la loi organique portant statut de la magistrature, le président de la République, Abdelmajid Tebboune, a procédé à un mouvement partiel dans le corps des présidents et procureurs généraux près les cours de justice et des présidents et commissaires d'Etat près les tribunaux administratifs. Ce mouvement vise à insuffler une nouvelle dynamique au fonctionnement des juridictions et à promouvoir leur rendement en adéquation avec les mutations nationales en cours, et ce, à travers la nomination de compétences judiciaires ayant fait leurs preuves dans la magistrature.

R. N.

Bilan des dernières 24 heures 285 nouveaux contaminés et 20 décès

L'Algérie a enregistré 20 nouveaux décès du coronavirus ces dernières 24 heures, soit 1 cas de moins que le bilan d'hier (21), portant à 5 539 le total des morts, a annoncé, hier, le ministère de la Santé. Le nombre de contaminations a connu une baisse, avec 285 cas, soit 28 cas de moins par rapport au bilan d'hier (313), pour atteindre, au total, 199 560 cas confirmés.

R. N.

Hemdani dénonce les vieilles pratiques bureaucratiques des responsables locaux «Sortez sur le terrain auprès des agriculteurs...»

Leurs reprochant «d'être toujours cloîtrés dans leur bureau», le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelhamid Hemdani, n'a pas hésité à bousculer les responsables locaux. «Assumez votre responsabilité, sortez sur le terrain auprès des agriculteurs et des éleveurs et faites votre travail de sensibilisation et d'aide aux gens de la profession» a-t-il ordonné.

Présidant une réunion au siège de son ministère dans le cadre des préparatifs de la rentrée sociale qui coïncide avec le lancement de la campagne labours-semences pour la filière céréalière et d'autres cultures telles les produits agricoles industriels, Hamdani a souligné l'absence des présidents des Chambres sur le terrain, indiquant que «hormis les foires et les journées d'études occasionnelles, vous êtes quasiment inexistantes sur le terrain». Il a fait

constater que les professionnels de la filière sont livrés à eux-mêmes sans encadrement de la part de ces cadres, surtout en ces temps difficiles marqués par la Covid-19 et le stress hydrique. Le ministre leur a donc ordonné de rompre avec les vieilles pratiques bureaucratiques et d'être plus opérationnels sur le terrain, notamment à travers les actions de sensibilisation et d'accompagnement des acteurs de la profession, mais également à travers les journées de formation sur l'itinéraire technique agricoles et les mesures phytosanitaires pour améliorer la production en qualité et en quantité. Évaluant l'état d'avancement de la mise en œuvre de la feuille de route, Hemdani a admis que «les résultats sont loin d'être reluisants par rapport aux potentialités existantes». «Les indicateurs, pour les meilleurs des cas, sont stationnaires», a-t-il regretté, en prévenant qu'il y avait même des métiers que son secteur est en

train de perdre faute d'accompagnement et de valorisation. Le ministre a affirmé que les acteurs du secteur peuvent et doivent rattraper le retard enregistré dans la mise en œuvre des différents programmes de la feuille de route du secteur, notamment en ce qui concerne les filières à caractère prioritaire. Cette réunion a permis au ministre de mobiliser les Chambres d'agriculture autour de la mise en œuvre des différents programmes de développement inscrits dans la feuille de route sectorielle à travers l'intensification de la vulgarisation et de la diffusion de l'information au profit des agriculteurs, des éleveurs et des investisseurs ainsi que la formation des professionnels dans les nouvelles techniques permettant l'amélioration de production et la productivité. Dans ce cadre, le ministère de l'Agriculture avait déjà initié plusieurs dispositifs incitatifs, des textes réglementaires et des ins-

tructions ministérielles dans le but de lever les contraintes auxquelles font face les professionnels et les opérateurs économiques. Il s'agit notamment de la révision du texte régissant la création de coopératives agricoles, la révision de la convention-cadre avec la Badr et son élargissement à toutes les filières autre que la céréalière, l'autorisation d'importation du matériel rénové, la nouvelle carte agricole, les dispositifs incitatifs dans les différentes filières, notamment celles dites stratégiques, le décret sur la création des bureaux d'études, la création de l'Odas et la généralisation de la numérisation pour lutter contre la bureaucratie. Les Chambres d'agriculture ont pour rôle de vulgariser aussi les objectifs de la feuille de route, dont l'augmentation de la production et la réduction des importations, en mobilisant tous les acteurs concernés.

Thinhinene Khouchi

Depuis le début de la campagne nationale

Plus d'un million de citoyens vaccinés

■ Plus d'un million de personnes ont été vaccinés contre le Covid-19 depuis le lancement, il y a cinq jours, de la grande campagne nationale de vaccination, selon le département ministériel de Benbouzid.

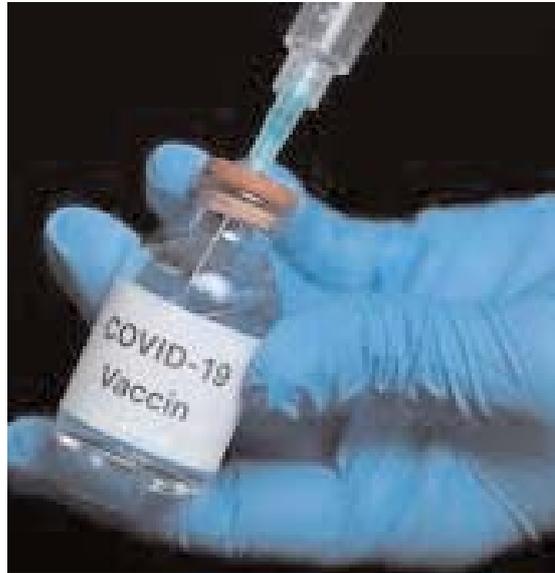
Par Louisa Aït Ramdane

Cette campagne nationale de vaccination sera donc prolongée jusqu'au 18 du mois courant pour vacciner le maximum de citoyens. Cette campagne sera marquée par un «Big Day», où les efforts seront redoublés et tous les moyens mobilisés pour vacciner un maximum de personnes selon le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid. Le ministère a appelé les citoyens à continuer à adhérer à cette campagne et à se conformer aux instructions des autorités sanitaires, mais surtout continuer de respecter les mesures préventives avant, pendant et après la vaccination. Il faut rappeler toutefois que le bilan des contaminations quotidiennes connaît actuellement une baisse, mais cela ne doit pas encourager la négligence des gestes barrières.

Le défi qu'à lancé le ministère de la Santé est de vacciner 70% du total des citoyens, travailleurs et enseignants jusqu'à la fin de l'année afin de parvenir à une immunité collective contre l'épidémie et donc un retour à la vie normale, surtout que la rentrée scolaire et universitaire approche. En effet, les élèves et les étudiants s'approprient à la reprise des cours pour l'année 2021-2022 dans un contexte marqué par la mutation de nou-

veaux variants. Deux rentrées particulières qui placent la vaccination en défi prioritaire. La vaccination des enseignants permettrait donc de protéger davantage les élèves, les étudiants et le personnel, et donc de maintenir les écoles et universités ouvertes en toute sécurité. A ce jour, quelque 62 000 travailleurs, fonctionnaires et enseignants ont reçu le vaccin contre le coronavirus parmi 740 000 personnels, soit un taux de 8,5%, d'autant que la vaccination se poursuivra de façon sensible avec la reprise des travailleurs, des fonctionnaires et des enseignants du secteur, ces jours-ci, en prévision de la rentrée scolaire prévue le 21 septembre courant». Le directeur de soutien aux activités culturelles et sportives et à l'action sociale au ministère de l'Éducation nationale, Abdelouahab Khoulalène, a fait part du «grand» soulagement de la tutelle quant à l'adhésion du personnel du secteur à l'opération de vaccination entamée le 22 août dernier. Le même responsable a ajouté que le ministère de l'Éducation affirme dans ce domaine, que l'opération de vaccination est «optionnelle», mais se fie, toutefois, «au sens de responsabilité des fonctionnaires du secteur, étant responsables aussi de la santé de tout un chacun, y compris les élèves».

A cet effet, la tutelle a mobilisé 1 433 unités sanitaires, répar-



ties à travers les infrastructures scolaires, dédiées au dépistage et suivi, 41 services de la médecine du travail et 16 centres médico-sociaux. Koulalène a également fait part du vœu de la tutelle de vacciner tout le personnel et de généraliser l'opération à travers tout le territoire national dans le but d'«assurer une rentrée scolaire sûre, avec nécessité de respecter toutes les mesures préventives qui protègent de la propagation du coronavirus, conformément au proto-

cole sanitaire propre au secteur». Le ministre de l'Éducation nationale, Abdelhakim Belabed avait affirmé, il y a quelques jours, que l'opération de vaccination du personnel du secteur «avait atteint un taux acceptable, même si les travailleurs étaient en congé», relevant l'importance d'«une élaboration d'un recensement précis des vaccinés et de réunir les conditions idoines pour une rentrée scolaire sûre et sereine».

L. A. R.

Frater-Razes

15 millions de doses d'anticoagulants fabriquées d'ici la fin de l'année

Les laboratoires pharmaceutiques Frater-Razes vont fabriquer en Algérie, d'ici la fin de l'année en cours, 15 millions de seringues d'anticoagulants utilisés notamment dans le protocole thérapeutique contre le Covid-19, a indiqué, jeudi à Alger, le secrétaire général de ce laboratoire

algérien, Abderrahmane Boudiba. Dans une déclaration à l'APS, Boudiba a fait savoir que le laboratoire pharmaceutique a également produit, durant le premier semestre 2021, un total de 10 millions de doses, ce qui devra porter la production sur l'ensemble de l'année à 25 millions

de doses. «La demande d'anticoagulants hors pandémie de Covid-19 est de 8 millions de seringues/an», a-t-il ajouté, précisant que la production actuelle «couvre toute la demande du marché national» à travers l'approvisionnement de la Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH) et

des officines privées via les grossistes. S'agissant du médicament produit par Frater-Razes, le Varenox, un biosimilaire de l'Enoxaparine (Lovenox) injectable, Boudiba assure que la livraison s'effectue «de manière quotidienne» auprès de la PCH et des grossistes.

R. N.

Toudja et El Kseur (Béjaïa)

Le dédommagement des sinistrés a débuté

La question du dédommagement des sinistrés des feux de forêts du mois d'octobre dernier était au menu de la visite effectuée, la semaine dernière, par le wali au villages des communes de Toudja et El Kseur. Il s'agissait de voir de plus près les familles impactées par les feux de forêts et les dégâts occasionnés sur les bâtisses, l'élevage, l'arboriculture, entre autres. Le wali était accompagné du président de l'APW et directeur de son exécutif. La délégation de wilaya s'est particulièrement rendue au village Ivalhadjen à Toudja et Aït Smâïl, commune d'El Kseur où elle a constaté de visu l'ampleur des dégâts occasionnés par les flammes. La

délégation a rencontré les familles impactées par les incendies ainsi que les membres des comités des villages. Les rencontres se sont déroulées en présence des directeurs de l'exécutif de wilaya dont ceux concernés par l'opération de recensement et dédommagement des sinistrés. Le premier responsable de la wilaya a insisté sur l'accompagnement des éleveurs, agriculteurs et la poursuite de l'opération de dédommagement dans des délais très courts. Laquelle a débuté la semaine dernière avec la distribution de plus 400 têtes de bétails en faveur de 43 éleveurs. La première étape de cette opération a eu lieu au niveau de la ferme étatique Cazel

de Souk El Tennine où 54 têtes bovines (génisses) et les 148 ovins ont été répartis au profit des éleveurs touchés par les derniers feux de forêts. 14 agriculteurs issus de six communes parmi les plus touchées par les incendies ont reçu les 54 bovins, pendant que 29 autres éleveurs issus de 12 communes de la wilaya de Béjaïa ont reçu 148 ovins. Les services de la DSA comptent livrer aussi pas moins de 242 caprins destinés à d'autres éleveurs de la région dont le cheptel a péri lors des incendies. Par ailleurs, en octobre prochain, il sera procédé au dédommagement des agriculteurs dont les arbres et cultures ont brûlé, sachant que les conditions cli-

matiques ne s'y prêtent actuellement pas. S'agissant du dédommagement des apiculteurs, il sera effectué ces jours-ci avec les apiculteurs dont des centaines de ruches ont été décimées par les flammes. Pour rappel, près de 20 000 ha de végétation ont été détruits par les incendies durant le mois d'août dernier dans de nombreuses localités de la wilaya. Notons que la commission de wilaya a recensé 107 bâtisses brûlées dont 85 ont été classées en zone vert, 95 en orange et 27 en rouge. Des sommes d'argent seront octroyées aux sinistrés selon le degré de l'impacte subi.

Hocine Cherfa

LA QUESTION DU JOUR

Joe Biden prend la mesure du danger antivax

Suite de la page une

Et puis brusquement, renversement de tendance : explosion des nouveaux cas, qui maintenant frisent les 180 000 par jour, et triplement des décès, passant à un millier par jour. D'où la montée au créneau de Joe Biden, bien décidé à y mettre le holà. Pour lui, le temps de la persuasion, c'est fini. Celui de la contrainte est arrivé. Tous les Américains dépendant à un titre ou à un autre des subsides de l'Etat sont tenus de prendre le vaccin, quels que soient leurs choix personnels à ce sujet, seraient-ils personnellement des opposants purs et durs à la vaccination. Ceux qui sont employés dans le secteur privé, mais qui émarquent à l'une ou l'autre caisse d'assurance relevant de l'Etat fédéral, pareillement. Le personnel de l'éducation, tout particulièrement, est obligé de se faire vacciner jusqu'au dernier, les écoles devant rester fermées à la circulation du virus. Pour ce qui est des Etats républicains opposés aux restrictions sanitaires, le président dispose de suffisamment de pouvoirs en matière réglementaire pour forcer la main à leurs gouverneurs les plus récalcitrants. Ces nouvelles mesures sont conçues pour toucher 100 millions de personnes. Ajoutés aux 177 millions déjà complètement vaccinés, cela fera l'écrasante majorité de la population des Etats-Unis, qui est de 333 millions. Bien entendu, cette nouvelle approche de l'administration Biden par rapport à la pandémie sera confrontée aux mêmes résistances qu'antérieurement. On verra si elle est de nature à les briser. Reste qu'elle prend la mesure du danger que représente le mouvement anti-vaccin. Le ralentissement de la campagne de vaccination, cause du rebond actuel, est directement mis sur son compte, et pas qu'aux Etats-Unis d'ailleurs. En France, par exemple, il est de plus en plus question du pass vaccinal, autrement dit de l'obligation vaccinale, en lieu et place du pass sanitaire. Cela pour deux raisons. La première, c'est que le taux de vaccinés à partir duquel une immunité collective peut prendre le relais n'a cessé d'être réévalué à la hausse. La deuxième, c'est la crainte que le vaccin n'assure pas une protection suffisamment durable pour qu'il soit possible d'y parvenir. Dans de telles conditions, en effet, le ralentissement de la campagne de vaccination pour fait de résistance au vaccin peut avoir le même effet qu'un acte de sabotage délibéré. Un mot que Joe Biden n'a pas employé dans son discours de jeudi dernier, mais qu'à l'évidence il avait à l'esprit. M. H.

Etat-major de l'ANP

Chanegriha installe le nouveau directeur de la communication

■ Le général de corps d'Armée, Saïd Chanegriha, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a présidé jeudi dernier la cérémonie d'installation officielle du général-major Saba Mabrouk dans les fonctions de directeur de la communication, de l'information et de l'orientation de l'état-major de l'ANP, en remplacement du général-major Maddi Boualem, indique le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

Par Salem K.

«**A**u nom de M. le président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. le général de corps d'Armée, Saïd Chanegriha, chef d'état-major de l'ANP, a présidé, le jeudi 9 septembre 2021, au niveau de l'Ecole supérieure militaire de l'information et de la communication en 1^{ère} Région militaire, la cérémonie d'installation officielle du général-major Saba Mabrouk dans les fonctions de directeur de la communication, de l'information et de l'orientation de l'état-major de l'ANP, en remplacement du général-major Maddi Boualem», a précisé la même source. Après la cérémonie d'accueil et en présence du commandant de la 1^{ère} Région militaire et des chefs de départements de l'état-major de l'ANP, le général de corps d'Armée a tenu une réunion avec les cadres de la direction dans la salle de conférence où il a prononcé une allocution à travers laquelle il a souligné que «cette désignation s'inscrit dans le cadre de la démarche du Haut commandement de l'ANP, visant à faire de l'alternance des postes et des fonctions aux différents niveaux, une tradition louable et consacrée, qui impulse une nouvelle dynamique dans les rangs», a ajouté le communiqué. «Au nom de M. le président de la



République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, et conformément au décret présidentiel du 7 septembre 2021, j'installe officiellement le général-major Saba Mabrouk dans les fonctions de directeur de la communication, de l'information et de l'orientation de l'état-major de l'ANP, en remplacement du général-major Maddi Boualem», indique-t-il. Il a expliqué que «cette désignation s'inscrit dans le cadre de la démarche du Haut commandement de l'ANP, visant à faire de l'alternance des postes et des fonctions aux différents niveaux, une tradition louable et consa-

crée, qui impulse une nouvelle dynamique dans les rangs et qui répond aux ambitions et espoirs des personnels de faire en sorte que le travail dévoué, l'intégrité, la loyauté, la compétence et le patriotisme, soient les seuls et uniques critères permettant d'accéder aux postes et fonctions supérieures, notamment au sein de cette direction sensible, au regard du caractère important et vital que revêt, aujourd'hui, le domaine de l'information et de la communication». Le général de corps d'Armée a affirmé que «le Haut commandement, pleinement conscient de l'impératif de relever les nouveaux défis, s'at-

telle à la mise en place d'une stratégie d'information et de communication efficiente, inspirée des valeurs de notre glorieuse Révolution de libération et guidée par notre patrimoine historique nationale, chargé de gloires et de hauts faits». «Au sein de l'ANP, nous sommes pleinement conscients de l'impératif de relever ces réels défis, et nous œuvrons à la faveur du soutien et des orientations de M. le président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, à la mise en place d'une stratégie d'information et de communication efficiente, ins-

pirée des valeurs de notre glorieuse Révolution de libération et guidée par notre patrimoine historique nationale, chargé de gloires et de hauts faits, une stratégie adaptée aux composantes de notre identité nationale et de nos propres spécificités, capable de contribuer à la construction d'un appareil de défense nationale performant, où l'information et la communication tiennent un rôle pivot». Au terme de son allocution, le général de corps d'Armée a donné des orientations et des instructions aux cadres de la direction portant, en substance, sur la nécessité «de la multiplication et de la coordination des efforts, pour faire face à toutes les campagnes de propagandes hostiles, quelles que soient leurs nature et origine, à travers la mise en œuvre d'une communication instantanée et crédible, qui expose la vérité et qui entretient des relations constructives avec les médias». «C'est ainsi que l'ANP, digne héritière de l'Armée de libération nationale demeurera le symbole des victoires, de la disponibilité et de l'état-prêt permanent à défendre les intérêts suprêmes de la nation», a-t-il dit. A l'issue de cette cérémonie, le général de corps d'Armée a signé le procès-verbal de la passation de pouvoir et le livre d'or de l'Ecole supérieure militaire de l'information et de la communication.

S. K.

Rentrée scolaire à Tizi Ouzou

Retard dans l'opération d'attribution de la prime de solidarité

L'opération de l'attribution de la prime de solidarité scolaire accuse un énorme retard à Tizi Ouzou et c'est le chef de l'exécutif qui l'a révélé jeudi à l'occasion de l'examen de la préparation de la prochaine rentrée en conseil de wilaya. En effet, le wali de Tizi Ouzou Djilali Doumi a exprimé son étonnement face à cette situation qui fait qu'à quelques jours de la reprise des classes, seulement 31 000 dossiers ont été validés au niveau des daïras d'un total de plus de 98 000 aides affectées à la wilaya. Approché à la fin de la réunion, le chef de l'exécutif a précisé que «nous avons seulement le démembrement des démunis de 51 000 bénéficiaires plus de

98 100 aides desquels 31 000 dossiers ont été validés jusqu'à croire qu'on en n'a pas besoin». Il a expliqué «le malentendu entre les services des deux ministères de l'Education et de l'Intérieur mis en avant pour expliquer cette lenteur dans l'attribution de cette aide vient d'être levé» et des instructions ont été données pour rattraper ce retard. Le wali de Tizi Ouzou a, par ailleurs, annoncé l'octroi des 32 000 aides restantes de la prime de solidarité scolaire au profit des enfants des zones touchées par les feux de forêts. A la question relative aux contraintes résultantes de l'état de nombreux établissements scolaires soulevées par les maires conviés à la réunion

du conseil de wilaya, le wali a souligné l'importance de s'enquérir de la situation réelle sur terrain avant de se prononcer sur la fonctionnalité de ces établissements devant accueillir des élèves. Lors de la réunion, il n'a pas manqué de relever le «déphasage» entre la situation présentée par le directeur de l'éducation et la réalité du terrain longuement évoquée par de nombreux maires. Pour lui, les chiffres présentés par les directeurs de l'éducation et des équipements publics sont «purements bureaucratiques», invitant ces deux responsables à s'imprégner de la réalité et revoir leurs diagnostics. Une semaine leur a été accordée pour actualiser leurs statistiques. Les

maires, qui se sont succédé lors de la réunion ont, tour à tour, étalé toutes les difficultés appréhendées pour assurer la rentrée des classes à tous les élèves. L'état vétuste de nombreux établissements scolaires, la restauration des écoliers du premier palier face à la flambée des prix des produits d'alimentation, le transport et autres. L'absence de coordination entre les différents services, notamment techniques a été relevé par le chef de l'exécutif qui a exhorté tous les concernés à s'y mettre, à l'avenir, afin de lever toutes les contraintes appréhendées pour assurer une bonne rentrée scolaire.

Hamid Messir

Lamamra

La cause palestinienne nécessite davantage de soutien

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra a mis l'accent, jeudi dernier au Caire, sur l'importance de poursuivre les efforts de soutien à la cause palestinienne afin de permettre au peuple palestinien d'exercer son droit à l'auto-

détermination et d'établir un Etat indépendant avec Al Qods pour capitale. S'exprimant durant les travaux de la session ordinaire du Conseil de la Ligue arabe au niveau ministériel, Lamamra a mis en avant «la nécessité de poursuivre les efforts pour soutenir la cause palestinienne afin de per-

mettre au vaillant peuple palestinien d'exercer son droit à l'auto-détermination et d'établir un Etat indépendant avec Al Qods pour capitale». «Les crises que traverse le Monde arabe ne doivent pas nous détourner de notre première et principale cause (cause palestinienne) ni la placer à un niveau en

deçà des sacrifices et des souffrances du peuple palestinien et des autres peuples arabes, voire aussi son combat inlassable pour établir un Etat indépendant avec Al Qods pour capitale», a soutenu Lamamra. En marge des travaux de la réunion ministérielle, Lamamra avait pris part aux tra-

vauts de la réunion du Comité ministériel arabe chargé de l'action internationale face aux politiques et mesures israéliennes illégales à Al Qods occupée, durant laquelle les derniers développements dans la ville d'Al Qods occupée ont été passés en revue.

F. T.

Autorisation des agriculteurs à vendre dans les marchés

L'Union des paysans algériens satisfaite

■ La récente décision du ministère du Commerce d'autoriser les agriculteurs à vendre directement leurs produits aux consommateurs à travers les marchés de gros et de détail a été saluée par l'Union nationale des paysans algériens (UNPA), considérant que cette démarche est susceptible de "freiner la spéculation".

Par Salem K.

Invité par l'APS à s'exprimer sur cette décision en tant que représentant des agriculteurs, le secrétaire général de l'UNPA, Mohamed Alioui a salué cette instruction ministérielle qui contribuera selon lui, à «lutter contre la spéculation et à la hausse des prix des fruits et légumes pratiquées souvent par des intermédiaires illégaux». Il a soutenu que l'autorisation des agriculteurs à vendre sans intermédiaires leurs produits aux consommateurs constituait une «mesure susceptible de contribuer à freiner la spéculation en traquant les intermédiaires illégaux». Interrogé sur les frais de transport des produits agricoles vers les marchés de gros et de détail et leur éventuelle incidence sur les prix, M. Alioui a fait savoir que ces frais «seront prises en charge par les coopératives agricoles desquelles dépendent les agriculteurs». «Tous les frais de transport des produits des agriculteurs vers les espaces de vente (gros et détail) sont financés par les cotisations des agriculteurs, adhérents à des coopératives agricoles», a-t-il assuré, en avançant que son organisation allait organiser des rencontres avec les agriculteurs pour vulgariser cette nouvelle démarche. Concernant les espaces aménagés aux agriculteurs pour étaler leurs produits au niveau des marchés de gros et de détail relevant du ministère du Commerce, le Directeur général de la Régulation et l'organisation des marchés au même ministère, Sami Koli a déclaré à l'APS que cinq mar-



chés de la SPA Magros ont déjà des espaces dédiés aux agriculteurs pour la vente directe de leurs produits aux consommateurs. Il s'agit des marchés se trouvant dans les wilayas d'Ain Defla, Sétif, Ourgla, Béchar et Mascara. M. Koli a fait savoir que les autres marchés, relevant des collectivités locales, ont reçu des instructions pour faciliter l'accès aux agriculteurs afin d'étaler leurs produits et assurer la vente directe aux consommateurs, une

décision prise, explique-t-il, après avoir constaté une hausse «injustifiée» des prix des légumes et fruits. Dimanche, le ministère du Commerce a annoncé l'autorisation des agriculteurs à vendre «directement» leurs produits aux consommateurs au niveau des marchés de gros et même de détail, justifiant sa décision par le souci de «réguler le marché et lutter contre la spéculation». Au lendemain de l'entrée en vigueur de la

décision, une tournée effectuée par l'APS au niveau de quelques marchés de la capitale a, cependant, montré que la mesure en question nécessitait du temps pour son application sur le terrain, en raison notamment du manque d'espace au niveau de certains marchés, alors que des commerçants s'interrogent sur l'utilité, voire la légalité d'une telle démarche. Au marché de gros des Eucalyptus, certains mandataires rencontrés sur

place ont fait part de leur «méconnaissance» et même de leur «mécontentement» vis-à-vis de cette nouvelle décision. Selon Nassim, commerçant rencontré au niveau de ce marché a indiqué que «le mandataire est un passage obligatoire et légal qui permet la traçabilité et surtout le contrôle des produits et leurs prix». Au niveau du marché de détail de la cité Hayet dans la commune de Gué de Constantine, les commerçants disent ne pas être informés de cette décision qui, selon eux, «n'arrange pas les vendeurs». Hakim, un jeune vendeur de fruits et légumes, juge que cette mesure est «contre l'intérêt des commerçants détaillants». Un autre commerçant vendeur d'oignons s'attend, quant à lui, à ce que cette décision «ne suscite pas l'intérêt des agriculteurs qui préfèrent vendre leurs produits sur le champ aux revendeurs». Des avis similaires ont été recueillis auprès de plusieurs commerçants au marché de détail de fruits et légumes de la commune de Kouba. Vendeur de détail depuis 30 ans, Abdelkader a soutenu que «le fait d'autoriser les producteurs de fruits et légumes à vendre leurs produits directement aux consommateurs ne pourra pas ramener les prix à la baisse». Il demeure, toutefois, prématuré, selon plusieurs observateurs, de tirer des conclusions sur les répercussions de cette mesure sur la courbe des prix à la consommation des fruits et légumes et sur sa mise en œuvre par les agriculteurs.

S. K.

Stratégie d'efficacité énergétique

Accords de partenariat entre Sonatrach et des établissements d'enseignement supérieur

Sept accords de partenariat et de coopération dans le domaine de l'enseignement supérieur et la recherche scientifique ont été signés jeudi en fin d'après-midi à Annaba entre Sonatrach et des institutions de l'enseignement supérieur et la recherche scientifique de l'Est du pays. Ces accords de partenariat impliquent les universités d'Annaba, El Tarf, Souk Ahras, Tébessa et Khenchela en plus de l'Ecole nationale de technologie industrielle d'Annaba et l'Ecole natio-

nale des énergies renouvelables, de l'environnement et du développement durable de Batna. Ces accords s'inscrivent dans le cadre de la concrétisation de la stratégie d'efficacité énergétique et la transition énergétique à travers l'accompagnement des compétences universitaires pour concrétiser les programmes de recherche versés dans cette démarche, selon le directeur central de la recherche scientifique et du développement du Groupe Sonatrach, Mustapha

Amara. Le même responsable a souligné que ces accords visent à investir dans les compétences universitaires à travers les institutions universitaires et les divers laboratoires et centres de recherche afin de promouvoir la maîtrise des technologies liées à l'énergie et aux énergies renouvelables et oeuvrer pour une indépendance technologique dans ce domaine. Dans le cadre de ces accords, les différentes équipes de recherche universitaire actives dans le cadre des programmes

de recherche établis bénéficient de moyens techniques et technologiques disponibles au Groupe Sonatrach pour concrétiser des projets de recherche, ajoute le même intervenant. Aussi, 20 accords de partenariat et de coopération ont été conclus entre Sonatrach et les établissements d'enseignement supérieur et la recherche scientifique et d'autres partenariats seront conclus avec d'autres institutions, a-t-on détaillé.

R. S.

Gisement de fer de Ghara-Djebilet à Tindouf

Une délégation du consortium chinois en visite de terrain

Le projet d'exploitation du gisement de fer de Ghara Djebilet (170 km Sud-ouest de Tindouf) devra connaître une nouvelle démarche à la faveur de la visite de terrain projetée samedi dans la région par une délégation du consortium chinois pour lancer les études de projet, a-t-on appris jeudi des responsables de la direction de l'énergie et des mines (DEM). Intervenant en application au mémorandum

d'entente signé entre l'Algérie et la Chine, le 30 mars dernier, pour l'exploitation du gisement de fer de Ghara-Djebilet, cette visite permettra à la délégation de découvrir le site et d'examiner les voies permettant le lancement de nouveaux projets dans le cadre de l'exploitation de ce gisement, a précisé à l'APS le directeur du secteur, Saïd Boudjelal. Un des plus importants gisements de fer dans le monde, le gisement de

fer de Ghara-Djebilet, réparti en trois zones: Ouest, Centre et Est, est riche d'une réserve minière allant de 3 à 3,5 milliards de tonnes, dont une quantité de 1,7 milliard de tonnes sera exploitée dans une première phase, a expliqué le même responsable. Ce projet stratégique s'assigne comme objectifs d'assurer l'approvisionnement des usines algériennes de fer et d'acier en matière première, de contribuer

au développement du secteur des mines et d'augmenter les revenus algériens hors hydrocarbures, a-t-on signalé. L'Algérie table largement sur la contribution de cet investissement d'envergure à haute importance dans la libération de l'économie nationale des hydrocarbures, a relevé le directeur du secteur, ajoutant que ce projet devra générer près de 3.000 emplois à la satisfaction de la wilaya de Tindouf. Outre

son importance dans l'accélération de la cadence de développement dans la région, le projet d'exploitation du fer de Ghara-Djebilet contribuera également à désenclaver la région à la faveur de la réalisation d'une voie ferrée longue de 1.000 km pour le transport de la production vers les installations industrielles et à relier Tindouf aux wilayas d'Adrar et de Béchar, deux pôles miniers par excellence.

F. M.



Afghanistan

Le retour des taliban réveille les inquiétudes sur le patrimoine

Le Centre culturel de Bamiyan en Afghanistan devait être achevé fin août puis inauguré en grande pompe début octobre. Mais les tapis rouge et les festivités devront attendre : depuis le retour des taliban au pouvoir, le 15 août, tout a été mis en suspens.

Par Mourad M.

« Ça ne sera pas possible de l'inaugurer à la date prévue », confirme, à l'AFP, Philippe Delanghe, chargé du programme culturel du bureau de l'Unesco à Kaboul, replié temporairement à Almaty (Kazakhstan). Même si les travaux se poursuivent sur place, « tout est suspendu » en attendant les décisions du nouveau gouvernement, ajoute-t-il.

Le choix du lieu et la date de l'inauguration avaient tout d'un symbole : ériger un centre culturel dans la province même où, en mars 2001, deux Bouddhas géants sculptés au cœur d'une falaise avaient été dynamités sur ordre des taliban. La destruction de ces statues avait propulsé l'idéologie radicale des taliban sur le devant de la scène planétaire quelques mois avant les

attentats du 11 septembre et reste considérée comme l'un des pires crimes archéologiques de l'histoire. Vingt ans après, le retour du mouvement islamiste réveille les craintes des défenseurs du patrimoine, contraints de naviguer à vue. En février, le mouvement a affirmé sa volonté de « protéger, surveiller et préserver » le patrimoine historique de Bamiyan (centre), comprend le minaret et les vestiges archéologiques de Djam, plus à l'ouest, ou encore le sanctuaire bouddhiste de Mes Aynak, près de Kaboul. Mais depuis leur prise de pouvoir, les taliban n'ont pas donné plus de précisions, permettant d'apaiser définitivement les inquiétudes du monde du patrimoine. Et mi-août, des habitants les ont accusés d'être derrière la destruction partielle à Bamiyan de la statue d'un ex-dirigeant de l'ethnie hazara, qu'ils

ont persécuté dans les années 1990, sans que leur participation soit toutefois confirmée.

« On est tous un peu dans l'expectative », souligne Philippe Marquis, directeur de la Délégation archéologique française en Afghanistan (Dafa).

Les déclarations de février « sont des déclarations d'intention qui valent ce qu'elles valent mais c'est plutôt un bon signe. On n'a pas de déclarations disant : +On va tout détruire ou tout effacer du passé non islamique de ce pays+ », ajoute-t-il.

Même prudence à l'Unesco. « On juge sur l'histoire et il y a 20 ans il y a eu des résultats terribles », note Ernesto Ottono, sous-directeur général pour la culture.

Les choses ont changé par rapport à 2001, veut-il croire, rappelant notamment que l'Afghanistan a signé plusieurs conventions et que depuis 2016 la destruction du patrimoine est considérée comme un crime de guerre. Un temps redouté, un scénario à l'irakienne - lorsque des dizaines de milliers de pièces avaient été volées à Bagdad après la chute de Saddam Hussein en 2003 - ne semble, quant à lui, pas s'être produit à Kaboul. Pour l'heure du moins.

Depuis la chute du premier régime taliban en 2001, un travail d'inventaire a été engagé, précise Ernesto Ottono, mais « c'est un processus très long ». A ce stade, seul un tiers des milliers d'objets d'arts du Musée national, à Kaboul, ont été répertoriés.

Sur le terrain, signe de l'effroi que provoquent toujours les taliban, les Afghans travaillant dans



PH. > D. R.

le domaine du patrimoine préfèrent ne pas parler par crainte de représailles. Certains ont quitté le pays quand d'autres vivent terrés chez eux.

Le 20 août, le directeur du Musée national - qui avait été pillé et délibérément saccagé pendant la guerre civile (1992-1996) et sous le régime taliban (1996-2001), avait indiqué au *New York Times* avoir reçu la promesse du nouveau régime qu'il protégerait l'établissement. « Mais nous sommes encore très préoccupés par la sécurité de notre équipe et de la collection », ajoutait Mohammad Fahim Rahimi. Désormais réfugié en Allemagne avec sa famille, Mustafa, ancien employé de l'Unesco à Bamiyan, ne se fait, lui, aucune illusion sur les intentions des nouveaux maîtres du pays.

« Les taliban ne croient pas aux conventions internationales (sur le patrimoine), notamment parce qu'elles ont été signées par le gouvernement précédent », note-t-il. Et « comme ils sont illet-

rés et extrémistes, ils sont fiers de détruire des monuments non musulmans ».

Terré dans la capitale après avoir été interrogé à deux reprises par les taliban, Abdul, employé provincial de Bamiyan, raconte, de son côté, les « instruments de musique brisés » et les « objets d'arts volés ou réduits en miettes » au début août.

« J'étais triste, mais je n'ai pas pu protester », confie-t-il. « Je n'avais aucune garantie qu'ils n'allaient pas m'accuser (...) d'idolâtrie et retourner leur arme contre moi et me tuer ». Fragilisé par cette fuite des cerveaux, le secteur du patrimoine afghan doit également composer avec une inconnue de taille, celle de la date de reprise de l'aide internationale, pour l'heure largement suspendue. « On retient notre souffle », résume Philippe Marquis. « Mais j'espère que bientôt on aura la possibilité de respirer de façon un peu plus légère ».

M. M.



Commentaire

Engagements

Par Fouzia Mahmoudi

Certainement inquiet de voir les candidatures se multiplier au sein de Les Républicains (LR), Xavier Bertrand, qui au moment de l'annonce de sa propre candidature à l'élection présidentielle de 2022, en mars dernier, s'était montré plutôt dédaigneux à l'endroit de son ancienne famille politique, change de ton. Lui qui avait assuré qu'il n'était pas intéressé par la tambouille interne de LR, persuadé alors que le parti, désespéré de se voir au second tour du scrutin présidentiel, miserait tout sur lui, qui bénéficiait des meilleurs résultats de droite aux sondages sur 2022. Mais les mois ont passé et les candidats ont commencé à se déclarer les uns après les autres. Michel Barnier, Éric Ciotti, Philippe Juvin et Denis Payre, autant de personnalités de droite qui monopolisent aujourd'hui l'attention des médias au détriment de Bertrand qui se pensait seul à pouvoir porter la bannière de la droite malgré son départ de LR en 2017. Aujourd'hui donc, Bertrand propose à son ancien parti un pacte de « dialogue » et de « respect », même s'il refuse toujours de se plier à une primaire. « Je suis venu vous dire comment nous allons gagner cette élection », a lancé le président des Hauts-de-France lors des journées parlementaires de LR à Nîmes. « J'ai le devoir de faire gagner, je n'ai pas le droit de faire perdre », a ajouté Xavier Bertrand, le mieux placé à droite dans les sondages, même si son avance sur Valérie Pécresse (ex-LR) s'est réduite ces dernières semaines. « Je n'imagine pas un seul instant remporter cette élection sans le soutien, sans l'aide de ma famille politique », dans laquelle « je n'ai pas d'adversaire », a-t-il affirmé, promettant que « LR sera la large majorité de (sa) majorité ». Il propose ainsi trois engagements : « qu'on dialogue ensemble et qu'on se voie, ensuite », qu'on se respecte en permanence et qu'on ne s'agresse jamais ». Il faut enfin « qu'on travaille ensemble autour du projet mené par Les Républicains », dont la trame est, selon lui, « clairement ce que les Français attendent ». Le président des Hauts-de-France a cependant répété son opposition à la primaire, « machine à diviser, car on cherche les différences qui deviennent des oppositions et cela complique le moment du rassemblement sincère ». LR doit trancher le 25 septembre sur le mode de désignation de son candidat. Xavier Bertrand a aussi défendu les trois axes de sa campagne : « rétablissement de l'autorité, mise en place d'une société du travail et république des territoires ». Reste à voir si les militants LR, car ce sont eux qui se déplaceront aux urnes en avril 2022, choisiront vraiment de voter pour celui qui a claqué la porte de leur parti il y a quatre ans et qui réclame leurs voix aujourd'hui ou s'ils lui préféreront un candidat fidèle au poste qu'ils désigneront via une primaire. Toutefois, d'ici avril prochain, encore bien des surprises peuvent apparaître et une candidature du journaliste Éric Zemmour, qui se fait de plus en plus probable, pourrait définitivement rabattre les cartes et déstabiliser fortement les candidats de droite, surtout alors que l'écrivain à succès est déjà crédité à plus de 8% dans les sondages.

F. M.

États-Unis

Biden étend la vaccination obligatoire aux deux tiers des travailleurs

Joe Biden, confronté à une épidémie du Covid-19 qui n'en finit pas avec le variant Delta, a opté jeudi pour la manière forte en rendant obligatoire la vaccination pour les deux tiers des travailleurs américains afin de « tourner la page » du coronavirus.

Le président démocrate a signé un décret, obligeant les fonctionnaires de l'exécutif à se faire vacciner, sans possibilité de recourir à des tests réguliers, sous peine de sanctions disciplinaires, selon la Maison-Blanche.

Sont également concernés les salariés de sous-traitants d'agences fédérales, le personnel de maisons de retraite recevant des subventions fédérales (17 millions de personnes) et les écoles placées sous le contrôle fédéral (écoles militaires ou tribales).

Pour le secteur privé, le

ministère du Travail va instaurer l'obligation de se faire vacciner ou d'effectuer un test de dépistage hebdomadaire pour les employés des entreprises de plus de 100 salariés, soit plus de 80 millions de personnes.

« Au total, les obligations de vaccins toucheront environ 100 millions d'Américains, soit deux tiers des travailleurs », a dit Joe Biden lors d'une allocution.

La Chambre de commerce américaine « veillera à ce que les employeurs disposent des ressources, des conseils et de la flexibilité nécessaire pour se conformer aux exigences de santé publique », a réagi, dans un email à l'AFP, Neil Bradley, son vice-président exécutif.

La Maison-Blanche veut également faciliter les tests de dépistage et prolonger le port du masque (voyages, bâtiments fédéraux) pour juguler l'épidémie.

Cette nouvelle « stratégie » vise les 80 millions d'Américains encore non vaccinés, soit 25% de la population.

Cette « minorité, identifiée d'Américains soutenue par une minorité identifiée de responsables politiques, empêche l'Amérique de tourner la page » du Covid-19, a dénoncé le président.

Il s'en est pris aux « responsables élus qui travaillent activement pour saper la lutte contre le Covid-19 » en interdisant toute mesure stricte comme le port obligatoire du masque au nom des libertés individuelles, même si les cas positifs et les décès ont explosé cet été à cause du variant Delta dans plusieurs États conservateurs.

« Il ne s'agit pas de liberté de choix personnel, mais de vous protéger ainsi que ceux autour de vous », a insisté Joe Biden.

A travers les élections

Le régime marocain cherche à se donner une image de démocratie

■ Les élections législatives et locales organisées mercredi dernier au Maroc sont importantes pour le régime marocain qui souhaite afficher une image de démocratie après une série de scandales, estime Aboubakr Jamaï, professeur de relations internationales à l'Institut américain universitaire d'Aix-en-Provence.



Par Moncef G.

«**C**e scrutin arrive après une série d'événements qui a écorné l'image» du régime marocain, explique Aboubakr Jamaï dans un entretien accordé au journal *Le Monde*.

Il s'agit, précise-t-il, «en premier lieu, du scandale Pegasus»,

mais aussi de la condamnation d'un certain nombre de militants marocains, démontrant ainsi «la prépondérance de la dimension sécuritaire dans la gestion du fait public au Maroc». «Aujourd'hui sont ciblés les opposants comme Omar Radi, Maâti Monjib, Soulaïmane et Hajar Raïssouni, mais aussi des citoyens lambda qui critiquent le caractère autoritaire du régime. Tenir les élections en temps et

en heure est important pour Rabat qui souhaite afficher une image de démocratie», soutient-il.

Il indique, en outre, qu'il serait étonné de voir le Parti de la justice et du développement (PJD), au pouvoir depuis une décennie, réaliser les mêmes scores qu'en 2011 et en 2016.

«Les compromissions et les résultats décevants à la tête du gouvernement ont fait perdre au

PJD le premier et deuxième cercle de son électorat. Il a déçu la jeunesse, notamment celle qui portait les revendications du Mouvement du 20 février. La première de ces revendications était d'instaurer une vraie monarchie parlementaire», rappelle-t-il.

Interrogé au sujet du contexte socio-économique dans lequel se tiennent ces élections, Aboubakr Jamaï pense que la situation est difficile en dépit des apparences.

«Si on observe le Maroc de l'étranger, on peut croire à un modèle économique performant : de beaux aéroports, de nouvelles autoroutes, Tanger Med, le TGV. Mais toutes ces infrastructures sont des éléphants blancs, car elles n'ont pas l'effet d'entraînement qu'elles devraient avoir sur la population. Le taux de pauvreté n'a pas diminué, le chômage des jeunes empire», affirme-t-il.

«Les événements d'octobre 2016 dans le Rif ont obligé à reconnaître l'échec du modèle économique. Pour moi, le nouveau modèle de développement du Maroc, défini par une commission spéciale mandatée par le roi Mohammed VI après la contestation de 2016, est au hirak du Rif, ce que la Constitution était pour le Mouvement du 20 février», dira-t-

il.

«En 2011, le roi avait lui-même mandaté une commission pour établir les termes de la nouvelle Constitution. En 2017, c'est le même procédé avec la Commission spéciale sur le modèle de développement (Csmd).

Un groupe de personnalités hétéroclite présidé par un ancien ministre de l'intérieur, Chakib Benmoussa, a écrit un projet pour le Maroc, sans s'attaquer au fond du problème : «les défaillances institutionnelles», souligne-t-il.

«Un système autoritaire ne permet pas une économie de marché qui tient la route. Il y a nécessairement de la corruption et des secteurs oligopolistiques, voire monopolistiques», explique Aboubakr Jamaï.

Or, aujourd'hui, ce projet élaboré par le roi devient le cadre référentiel que les partis politiques doivent suivre. C'est ce que le roi a rappelé explicitement dans son discours du 20 août 2021. C'est bien la preuve que ces élections ne sont pas démocratiques. Des législatives sont censées déterminer une majorité gouvernementale qui définit un projet politique et économique. Mais on nous dit : «le projet est déjà là !», déplore l'universitaire. **M. G.**

ONU

Craindre que le scénario afghan ne fasse des émules au Sahel

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a déclaré jeudi dernier craindre que l'exemple afghan ne donne des idées à des groupes armés terroristes au Sahel, en réclamant un renforcement des «mécanismes de sécurité» dans cette région.

Au Sahel, «je crains l'impact psychologique et réel de ce qui s'est passé en Afghanistan», avec la prise du pouvoir par les taliban, a-t-il dit. «Il y a un vrai danger. Ces groupes terroristes au Sahel peuvent se sentir enthousiasmés avec ce qui s'est passé en Afghanistan et avoir des ambitions au-delà de ce qu'ils pensaient, il y a quelques mois», a ajouté le chef de l'ONU lors d'un entretien avec l'Agence France Presse (AFP). Il y a «une chose nouvelle dans le monde qui est très dangereuse»,

a aussi relevé le secrétaire général. Même pas très nombreux, «il y a des groupes fanatisés avec une idéologie où la mort par exemple est désirable, des groupes disponibles pour tout faire. Et on voit des armées qui se désintègrent face à eux», a-t-il ajouté.

«On a vu cela à Mossoul en Irak, au Mali lors de la première poussée vers Bamako, on a vu cela au Mozambique. Ce danger est réel et il faut penser sérieusement à ses implications sur la menace terroriste et à la façon dont la communauté internationale doit s'organiser face à cette menace», a précisé Antonio Guterres.

Selon lui, il est «essentiel de renforcer les mécanismes de sécurité au Sahel». Car «le Sahel est le point faible le plus

important, qu'il faut soigner. Ce n'est pas seulement le Mali, le Burkina ou le Niger, maintenant on a des infiltrations en Côte d'Ivoire, au Ghana», a-t-il précisé.

Au Sahel, «la France va diminuer sa présence, il y a des nouvelles sur le Tchad qui veut retirer quelques troupes de la zone frontalière des trois pays, Burkina, Niger, Mali. C'est la raison pour laquelle je me bats pour qu'il y ait une force africaine de lutte antiterroriste, avec un mandat sous chapitre sept (prévoyant le recours à la force) du Conseil de sécurité et avec des fonds affectés, qui puissent garantir une réponse au niveau de la menace», a ajouté Antonio Guterres.

Mais «je crains aujourd'hui que la capacité de réponse de la communauté internationale et des pays de la région ne

soit pas suffisante face à la menace», a-t-il déploré.

Le chef de l'ONU essaye depuis plusieurs années de conférer à la force G5 Sahel, formée par le Tchad, la Mauritanie, le Mali, le Niger et le Burkina Faso, un mandat fort de l'ONU accompagné d'un financement collectif de l'Organisation.

Premier contributeur financier à l'ONU et craignant que la force de Casques bleus déployée au Mali ne perde sa neutralité, les Etats-Unis, lui préférant une coopération bilatérale, refusent jusqu'à présent cette approche ardemment défendue aussi par la France.

«Il faut que ce blocage se termine. C'est absolument essentiel», a toutefois demandé Antonio Guterres.

R. I.

Tunisie/Libye

La sécurisation des frontières au centre de la rencontre Saïed-Dbeibah

La sécurisation des frontières, la lutte contre le terrorisme, la santé et la circulation des personnes et des marchandises ont été au centre de l'entretien du président tunisien Kais Saïed, jeudi à Tunis, avec le chef du gouvernement libyen d'unité nationale, Abdel Hamid Dbeibah, rapporte l'agen-

ce TAP. La rencontre a également été l'occasion de passer en revue les liens de coopération fructueuse entre la Tunisie et la Libye, et d'«insister sur l'unité de destin et l'interdépendance du développement, de la stabilité et de la sécurité des deux pays», indique un communiqué de la présidence de la République

tunisienne. L'accent a, en outre, été mis sur l'impératif de prémunir les relations bilatérales contre «toutes les tentatives de perturbation», afin d'assurer un avenir meilleur pour les deux peuples frères «selon une nouvelle conception».

Les deux parties ont également convenu de dynamiser l'ac-

tion des structures concernées dans les deux pays en vue de surmonter certaines problématiques relatives à la santé et à la circulation des personnes et des marchandises entre les points de passage ainsi que la question de la dette et de la participation des entreprises tunisiennes à la reconstruction de la Libye.

Le président Saïed et le chef du gouvernement libyen ont, par ailleurs, abordé le dossier de la coordination et de l'échange de renseignements pour la sécurisation des frontières et la lutte contre le terrorisme, le crime organisé et les menaces contre l'unité et la stabilité de la région.

R. L.



ES Tunis

Les raisons du départ de Benguit connues ?



Après avoir évolué sous les couleurs de l'Espérance Sportive de Tunis durant trois saisons, le milieu international algérien, Abderraouf Benguit, a décidé de mettre un terme à son contrat avec le club tunisien. Selon les informations d'Ettachkila, plusieurs raisons ont conduit à cette situation.

C'est à travers un communiqué de l'Espérance de Tunis que l'on a appris la nouvelle. Abderraouf Benguit a décidé de rompre son contrat avec le club tunisien sans en informer sa direction. L'Espérance ne compte pas en rester là et souhaite porter l'affaire au Tribunal Arbitral du Sport (TAS).

Selon les informations d'Ettachkila, tout aurait commen-

cé suite à une dispute avec l'ancien coach Mouine Chaabani. Depuis cet événement, Benguit songe à quitter le club. L'arrivée du nouvel entraîneur Rahdi Jaidi a apaisé la situation, mais les velléités de départ du joueur ont refait surface suite à une offre de l'AEK Athènes.

Face à la volonté du joueur de changer d'air, la direction de l'Espérance a fixé le prix du départ à 1,2 million d'euros, un montant que le club grec a accepté de dépenser. Alors que tout aurait dû être bouclé, les dirigeants du club tunisien ont fait volte face lors des dernières heures du mercato et ont demandé 2 millions d'euros.

Une attitude qui a déplu à l'international algérien. Toujours selon Ettachkila, Abderraouf Benguit n'aurait pas reçu certains salaires ainsi qu'une partie de ses primes. Une situation qui a poussé le joueur à rompre son contrat avec le club tunisien de manière unilatérale.

Pascal Planque, entraîneur de Nîmes

«Ferhat est très déçu d'être toujours là»

Alors qu'il bénéficiait d'un bon de sortie, et était annoncé dans plusieurs clubs, Zinedine Ferhat est finalement resté à Nîmes. Interrogé par le site MaLigue2, l'entraîneur du Nîmes Olympique s'est exprimé sur la situation de l'international algérien.

Après un mercato agité et alors qu'il était plus que sur le départ, Zinedine Ferhat est toujours un joueur du Nîmes Olympique. Son entraîneur, Pascal Planque, a évoqué la situation du joueur algérien sur le site MaLigue2.

«C'est une situation qu'il faut gérer. C'est vrai que Zinedine est très déçu d'être toujours là. Forcément avec la saison et les stats qu'il a eues l'année passée, il espérait partir. Pour autant, je crois que beaucoup de joueurs n'ont pas pris conscience qu'avec le Covid et les droits TV, on est passé dans un monde du football différent.

Un an ou deux en arrière, il aurait trouvé facilement un club. Nîmes n'a pas eu l'offre qu'il attendait. Zinedine est en phase de digestion, c'est compliqué

pour lui», a ainsi déclaré Pascal Planque.

Si l'avenir du joueur ne s'inscrit probablement pas à Nîmes, il lui faudra prendre son mal en patience. La première étape, en ce sens, consistera en un retour progressif sur les terrains, ce à quoi s'attelle son entraîneur : «Il faut qu'il retrouve le plaisir de s'entraîner, on peut déjà lui offrir cela».

«De reprendre du plaisir au quotidien avec un groupe qui vit bien, qui s'entraîne bien, avec des séances de qualité. S'il arrive à retrouver ce plaisir de jouer au foot, ça va l'aider à digérer encore plus vite. J'attends qu'il revienne avec de l'entrain, de l'enthousiasme».

«Ce n'est pas encore le cas pour l'instant mais je suis sûr qu'il va se mettre rapidement dans de bonnes dispositions. C'est aussi dans son intérêt de savoir tourner la page et de montrer qu'il est capable de digérer cette déception-là. S'il est à 100%, ce sera une grosse plus-value, c'est certain, mais il faudra être à 100%».

L'Etat reconnaît le mérite des champions paralympiques

■ Après la déception, la reconnaissance est au rendez-vous pour les athlètes paralympiques algériens qui ont décroché des médailles aux derniers JO de Tokyo et ont hissé haut le drapeau national.



Les athlètes paralympiques satisfaits de l'honneur qui leur a été fait

Par Mahfoud M.

Certes, les athlètes arrivés dans la première vague des participants à ces joutes ont été déçus de l'accueil qui leur a été réservé, en plus du fait que personne n'était présent à l'aéroport, ils avaient été transportés dans un bus ne répondant à aucune commodité et ne respectant pas leurs spécificités. Toutefois, les pouvoirs publics ont vite rectifié le tir, d'abord avec cette décision de sanctionner et d'évincer les responsables de cette bévue, dont le SG du ministère de la Jeunesse et des Sports, avant de donner rendez-vous à ces champions au Palais du peuple. En effet, les athlètes ont été honorés en présence du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le Premier ministre, Aïmen Benabderrahmane, le général de corps d'armée et vice-ministre de la Défense, Saïd Chenegriha, le ministre de la Jeunesse et des Sports, Sebkak ainsi que d'au-

tres officiels et cadres de l'Etat. En plus des diplômes, les athlètes ont eu droit à des chèques de 180 millions pour les médaillés d'or, 90 millions pour les médaillés d'argent et 48 millions pour les médaillés de bronze.

Les athlètes médaillés se sont félicités de l'honneur qui leur a été fait par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune et qui constitue un encouragement à aller de l'avant pour davantage de médailles.

A cet égard, le médaillé d'or au 400 mètres et d'argent au 100 mètres, Athmani Skander-Djamil, a affirmé que «le fait d'être honoré par le président de la République est source de fierté et un fort encouragement aux athlètes, en ce sens que cela nous encourage à continuer à travailler dans le but de décrocher davantage de médailles», soulignant que cette initiative «a été bien accueillie par tous les athlètes».

De son côté, la judokate Chérine Abdellaoui, qui a rem-

porté la médaille d'or dans la catégorie des moins de 52 kg, a exprimé sa joie quant à l'initiative du président de la République, qui selon elle est «très motivante et nous pousse à aller de l'avant pour représenter l'Algérie comme il se doit».

Le même sentiment, a également été exprimé par la championne du monde et olympique Djelal Safia, qui a décroché un record du monde olympique au lancer de poids, et qui a affirmé que «les autorités de notre pays sont habituées à de telles initiatives encourageantes qui nous motivent à travailler davantage pour hisser haut le drapeau national».

Dans le même contexte, Asmahane Boujdjar, médaillée d'or au lancer de poids (catégorie F33) avec à la clé un nouveau record paralympique (7,10 m), a salué l'hommage que lui a fait le Président Tebboune, ce qui la poussera à faire plus d'efforts pendant les prochains jeux.

M. M.

Amendement prochain du texte de loi relatif au sportif d'élite et de haut niveau

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Abderezzak Sebgag, a affirmé, jeudi dernier, que le président de la République, Abdelmadjid Tebboune avait ordonné l'amendement du texte de loi définissant les modalités d'application des dispositions statutaires relatives au sportif d'élite et de haut niveau, notamment en ce qui concerne les primes de résultat accordées à ces athlètes.

Dans son allocution à la cérémonie organisée en hommage aux athlètes ayant participé aux

Jeux paralympiques de Tokyo 2020, présidée par le président Tebboune, M. Sebgag a souligné que le président de la République «a ordonné l'amendement du texte de loi définissant les modalités d'application des dispositions statutaires relatives au sportif d'élite et de haut niveau, notamment en ce qui concerne les primes de résultat accordées à ces athlètes», précisant que cet amendement qui

concerne précisément le décret exécutif n°15-213 du 11 août 2015 «tend à instaurer l'égalité

dans les primes et indemnités accordées à tous les sportifs d'élite et de haut niveau».

M. Sebgag n'a pas manqué de déplorer l'accueil réservé au premier groupe de sportifs à leur retour de Tokyo, présentant des excuses officielles pour le traitement honteux des athlètes paralympiques. «Tout le mérite et la considération leur sont voués», a-t-il souligné.

«Cet hommage n'est que le fruit du travail assidu, de la patience et de la persévérance, afin de réaliser les objectifs fixés,

en toutes circonstances», a-t-il dit, ajoutant qu'il est «un message à l'adresse de tous les jeunes Algériens pour leur dire que l'Etat algérien ne renonce pas aux sacrifices de ses enfants, et que l'on récolte ce que l'on sème».

Le ministre a, en outre, affirmé que l'Etat algérien «œuvre à assurer tous les moyens offerts en vue de prendre en charge le sport et les sportifs et de réunir toutes les conditions de succès et de réussite et qu'il n'y a plus de place au relâchement et à l'indifférence déplorés par le

passé», précisant que toutes les instructions ont été données à l'effet de relancer le sport en général, et le sport d'élite, en particulier, afin de permettre à l'Algérie de retrouver sa place de leader dans les différentes disciplines».

La sélection paralympique algérienne a glané un total de 12 médailles aux Jeux de Tokyo: 4 or, 4 argent et 4 bronze, avec en prime deux nouveaux records du monde sur les 67 qui ont été battus lors de cette édition nipponne.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Décédé à Paris à l'âge de 74 ans

Le cinéaste Brahim Tsaki n'est plus

LE CINÉASTE algérien Brahim Tsaki, réalisateur de « Histoire d'une rencontre », un film primé au Fespaco est décédé jeudi à Paris à l'âge de 74 ans, annoncent ses proches. Né en 1946 à Sidi Bel Abbès, Brahim Tsaki a étudié à l'École d'art dramatique à Alger avant de poursuivre ses études de réalisation en Belgique. En 1980 il signe son premier court métrage « La boîte dans le désert » qui sera suivi de « Les enfants du vent » en 1981 puis de « Histoire d'une rencontre » primé de

l'Étalon de la Yenga au festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou (Fespaco) en 1985. En 1990 Brahim Tsaki, réalisateur et scénariste, sort « Les enfants du néon » puis en 2007 « Ayrouwen, l'ivresse d'un voyage à l'intérieur de l'amour ». Dans un message de condoléances adressé à la famille du défunt, la ministre de la Culture et des Arts, Wafaa Chaalal, a regretté la perte d'un grand nom de la culture qui a fait l'âge d'or du cinéma algérien ».

S. M.

Affaire de la raffinerie d'Augusta

Comparution de Ould keddour au Tribunal de Sidi M'Hamed



L'ANCIEN Président-Directeur général (P-DG) de Sonatrach, Abdelmoumen Ould keddour a comparu jeudi devant le juge d'instruction à la 4ème Chambre du pôle pénal économique et financier près le Tribunal de Sidi M'hamed, au sujet de l'affaire de la raffinerie d'Augusta, a-t-on appris de source judiciaire.

Le même juge a auditionné trois anciens cadres à la Sonatrach sur la même affaire. L'ancien P-DG de la Sonatrach a été extradé, le 4 août dernier, par les Emirats Arabes Unis (EAU) vers l'Algérie, en vertu d'un mandat d'arrêt international émis à son encontre pour son implication dans des

affaires de corruption. L'ex-Premier ministre, Abdelaziz Djerad, avait annoncé, février dernier, que le pôle judiciaire économique et financier avait ouvert une enquête judiciaire concernant l'acquisition de la raffinerie d'Augusta en Italie. Ould Kaddour a été arrêté le 20 mars dernier à l'aéroport de Dubaï, son nom figurant sur la liste rouge de l'Interpol. Il a été remis en liberté sous caution avec interdiction de quitter les EAU.

L'ancien PDG de Sonatrach avait quitté le sol français où il résidait avec sa famille en direction de Amman via Dubaï pour prendre part à une conférence.

R. T.

Chief

Echouage d'un dauphin sur une plage de Ténès

UN DAUPHIN a été découvert mort, jeudi, par des citoyens sur la « plage anglaise » de Ténès (55 km au Nord de Chlef), a-t-on appris auprès des services de la Chambre de pêche et d'aquaculture de la wilaya. Le dauphin retrouvé au niveau de la plage anglaise à proximité du port de pêche de Ténès fait 1,20 m de long et pèse environ 20 kg, a indiqué, à l'APS, le directeur de la Chambre de pêche, Keddour El Atef, qui a signalé que l'incident a été signalé à l'inspecteur de la direction de la pêche et des

ressources halieutiques (DPRH). Le même responsable, qui a relevé l'absence de signes de blessures sur le corps du dauphin, a estimé que celui-ci pourrait avoir été pêché, par erreur, par un bateau de pêche à l'espadon, qui l'aurait ensuite rejeté sur la plage, car ce type de poisson est interdit à la pêche. Après examen du corps du dauphin, l'inspecteur de la DPRH a rédigé un rapport, avant d'en informer les services de la police et de la commune, pour les procédures de son enterrement.

D. B.

Attentats du 11 septembre, Vingt ans après



Djalou@hotmail.com

Naftal

Installation d'un PDG par intérim

Le PDG du Groupe Sonatrach, Toufik Hakkar a installé, jeudi, M. Mourad Menaour dans ses fonctions de Pdg par intérim de la Société nationale de commercialisation et de distribution de produits pétroliers (NAFTAL), en remplacement de Kamel Benfriha, a annoncé le Groupe Sonatrach.

Par Bilal L.

La cérémonie d'installation du nouveau responsable de NAFTAL (filiale de Sonatrach) s'est déroulée au siège de la Direction générale de Sonatrach en présence des cadres dirigeants du Groupe, a précisé Sonatrach dans un communiqué publié sur sa page Facebook Agé de 55 ans, le nou-

veau PDG par intérim de NAFTAL est titulaire d'un diplôme d'ingénieur d'Etat, spécialité Génie industriel de l'École nationale polytechnique d'Alger, ainsi qu'un Master en Business et Administration (MBA). En 1990, il rejoint Sonatrach en tant qu'ingénieur d'études dans le secteur de commercialisation du pétrole brut et des produits raffinés relevant de l'activité de commercial-

sation, où il a gravi tous les échelons avant d'être nommé Directeur du même secteur en 2016. Egalement Membre au Conseil d'administration de NAFTAL depuis septembre 2020, M. Mourad Menaour avait occupé le poste de Directeur de commercialisation auprès de la filiale de Sonatrach à Londres.

B. L.

Accidents de la route

Trois décès en une journée

TROIS personnes ont trouvé la mort et 162 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus à travers différentes régions du pays durant les dernières 24 heures, selon un bilan publié jeudi par la Protection civile. A Khenchela, les unités de la Protection civile sont intervenus pour repêcher les corps de 4 victimes de sexe féminin décédées par noyade

dans une retenue collinaire. Les victimes sont âgées de 54 ans, 40 ans, 16 ans et 12 ans. A Constantine, les agents de la Protection civile ont repêché le corps d'un enfant âgé de 13 ans, décédé par noyade dans une marre d'eau. Selon la même source, les unités de la Protection civile ont effectué, durant cette période, 91 opérations de sensibilisation à travers

le territoire national pour rappeler aux citoyens la nécessité de respecter le confinement et les règles de distanciation sociale, ainsi que 35 opérations de désinfection générale. Les opérations de désinfection ont touché l'ensemble des infrastructures, édifices publics et privés, quartiers et ruelles, conclut le communiqué de la Protection civile.

M'sila

Arrestation de trafiquants de comprimés psychotropes

Les éléments de la brigade de Recherche et d'investigation (BRI) de la sûreté de wilaya de M'sila, ont saisi durant les dernières 24 heures 13.097 comprimés psychotropes avec l'arrestation de quatre (4) personnes impliquées dans cette affaire, a-t-on appris, jeudi, auprès de ce corps de sécurité. Cette opération a été réalisée suite à des renseignements sur un réseau spécialisé dans le trafic de comprimés psychotropes au niveau d'une des communes de la

wilaya de M'sila, a précisé la même source. Les policiers ont pu arrêter quatre (4) personnes âgées entre 27 et 40 ans impliquées dans cette affaire, a-t-on noté. L'opération a également permis à la saisie d'un véhicule utilisé par les trafiquants au transport et à la commercialisation de cette marchandise ainsi qu'une somme d'argent estimée à 60.000 DA, a précisé la même source.

Les mis en cause dans cette affaire seront « prochainement »

présentés devant l'instance judiciaire spécialisée, a fait savoir la même source. Depuis le début du mois de juin dernier, 115 affaires relatives au trafic de psychotropes, ont été enregistrées dans la wilaya de M'sila, rappelle-t-on. Il est à signaler que pas moins de 138 personnes ont été impliquées dans ces affaires ou 54.927 comprimés psychotropes et 30 flacons de liquide classé psychotrope, ont été saisis.

F. K.